

Evolution de la Convention

COMMENT AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONVENTION
 COMMENTAIRES DE PARTIES ET D'ORGANISATIONS SUR L'ETUDE
 SUR LA FACON D'AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONVENTION

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Conformément à la décision n° 1 de la Conférence des Parties à l'adresse du Comité permanent, une «Etude sur la façon d'améliorer l'efficacité de la Convention» a été conduite en 1996 par un consultant, <i>Environmental Resources Management</i> (ERM). Le rapport final de l'ERM a été soumis, en anglais, en septembre 1996. 2. A sa 37^e session (Rome, 2-6 décembre 1996), le Comité permanent a examiné le rapport et a décidé qu'il devait être traduit en français et en espagnol et envoyé aux Parties et à chaque organisation internationale non gouvernementale ayant répondu au questionnaire envoyé par l'ERM. 3. Le Secrétariat a envoyé le rapport traduit aux Parties et aux organisations pertinentes le 29 janvier 1997. Dans la notification aux Parties n° 951 accompagnant le rapport, les Parties étaient priées d'envoyer par écrit au Secrétariat leurs commentaires sur le rapport, et ce dans les 45 jours de son envoi, soit le 15 mars 1997 au plus tard. 4. Les réponses reçues par le Secrétariat sont jointes en annexe au présent document, dans la langue dans la- | <p>quelle elles ont été reçues. Les Parties et les organisations internationales non gouvernementales suivantes ont envoyé leurs commentaires:</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. – Parties (Annexe 1): Botswana, Malawi, Namibie et Zimbabwe (commentaires soumis conjointement); Danemark; Allemagne, Namibie (commentaires supplémentaires); Nouvelle-Zélande; Espagne; Etats-Unis d'Amérique; Zaïre. 6. – Organisations internationales non gouvernementales (Annexe 2): <i>International Foundation for the Conservation of Wildlife</i>; UICN; WWF International. 7. Le Secrétariat présente ici ces commentaires sur le rapport de l'ERM, pour examen à la 10^e session de la Conférence des Parties. 8. Des commentaires ont également été reçus de certaines organisations nationales. Celles-ci n'étant pas celles mentionnées ci-dessus au paragraphe 2, ils n'ont pas été inclus dans le présent document mais sont toutefois disponibles au Secrétariat. |
|---|--|

Note du Secrétariat:

Les annexes, d'un total de 147 pages, ont été distribuées au cours de la session; elles ne sont pas publiées dans le présent ouvrage.